

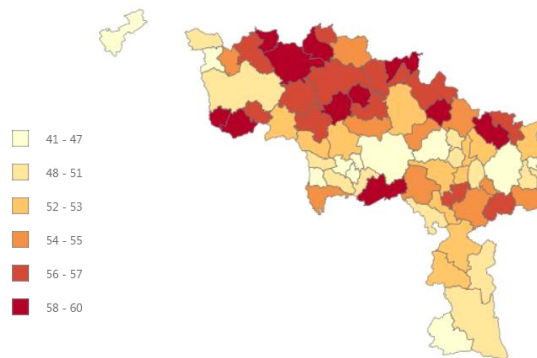
Emploi

Salariés/Indépendants/Chômage/Mobilité

La province du Hainaut compte 431 363 travailleurs salariés et 99 784 travailleurs indépendants sur son territoire.

Le taux d'emploi est de 56,2 % et le taux d'activité de 65,9 %.

VII. Emploi: Part des travailleurs salariés dans la population 15-64 ans (en %) (2019)



© Province de Hainaut 2017

Au 31 décembre 2019, le Hainaut compte 431 363 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 36,7 % des travailleurs salariés wallons et 10,8 % des assujettis belges.

Au 31 décembre 2019, le secteur tertiaire employait 82,7 % des travailleurs, le secteur secondaire 17,1 % et le secteur primaire 0,2 %.

La part du secteur tertiaire en Hainaut est légèrement inférieure à la part du Tertiaire dans l'emploi wallon (83,0 %).

On retrouve 35,9 % d'ouvriers, 15,9 % de fonctionnaires et 48,2 % d'employés.

Les secteurs "non marchands" (administration publique, enseignement, activités pour la santé humaine et activités médico-sociales et sociales) jouent un rôle prépondérant dans le secteur tertiaire hainuyer puisqu'ils représentent 51,7 % de l'emploi salarié tertiaire (42,6 % l'emploi salarié total). Les arrondissements de Charleroi et Mons rassemblent près de la moitié de l'emploi salarié hainuyer (46,8 %). Ce sont, en effet, les deux plus grands bassins d'emplois du Hainaut.

Au niveau communal, Farciennes présente le plus faible taux de salariés (40,5 %) tandis que le Mont-de-l'Enclus se caractérise par le taux le plus élevé (60,4 %).

Taux en %	Hainaut	Wallonie	Flandre	Belgique
Part des salariés	43,0	43,5	54,2	48,9
Part des indépendants dans la population de plus de 15 ans	8,8	10,2	12,4	11,6
Taux d'activité	65,7	68	73,3	70,7
Taux d'emploi	55,5	58,6	68,2	63,5
Taux de chômage	12,6	10,7	5,0	7,7
Part des travailleurs sortant de la commune	71,8	75,2	72,3	74,0
Part des travailleurs domiciliés dans une autre commune	67,7	71,5	70,4	73,9

Sources et Contact

ONSS 31 décembre 2019
 INASTI 31 décembre 2019
 Steenpunt, Algemeen welzijnswerk 2018
 ONEM 2019 et FOREM 2019

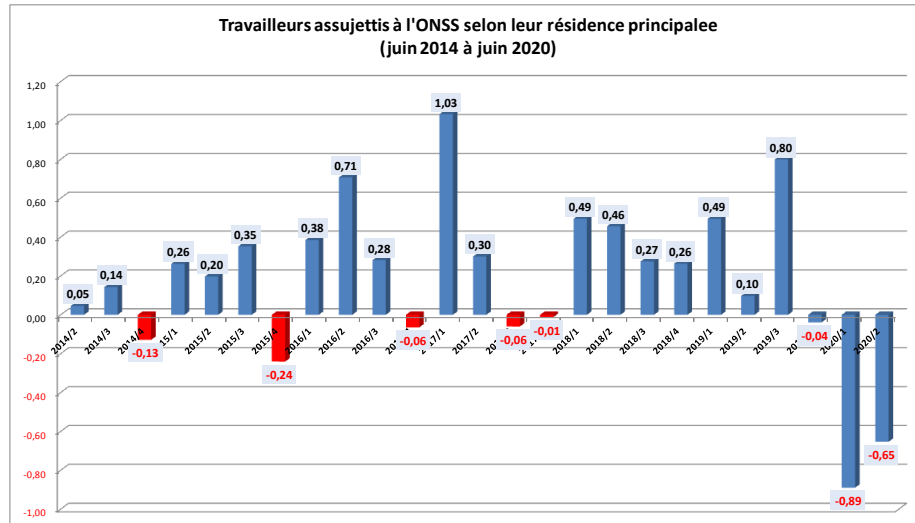
Hainaut Développement

Richard Remisz
richard.remisz@hainaut.be

Tél. : 0800 15 500 (numéro gratuit)

L'analyse de la croissance de l'emploi salarié dans la province du Hainaut pour la période allant des mois de juin 2014 à juin 2020 montre une évolution positive de 4,6 %. Ce taux est inférieur de 0,8 points à celui de la Wallonie (5,4 %) de 0,4 points à celui de la Flandre (5,0 %) et de 0,5 points à celui de la Belgique (5,1 %).

Les arrondissements montrent tous une évolution positive du nombre de salariés. Seuls les arrondissements de Thuin et de Tournai présentent une évolution inférieure à celle du Hainaut (+0,5 % pour Tournai et +1,5 % pour Thuin).



Indépendants

Au 31 décembre 2019, le Hainaut compte 99 784 travailleurs indépendants, ce qui représente 31,2 % des travailleurs indépendants wallons et 8,8 % des indépendants belges.

Les travailleurs indépendants en Wallonie représentent 27,7 % de l'ensemble des indépendants belges. La proportion des indépendants flamands est de 62,2 %.

La répartition des indépendants hainuyers au sein des secteurs primaire, secondaire et tertiaire est de respectivement 9,1 %, 20,4 % et 70,5 %.

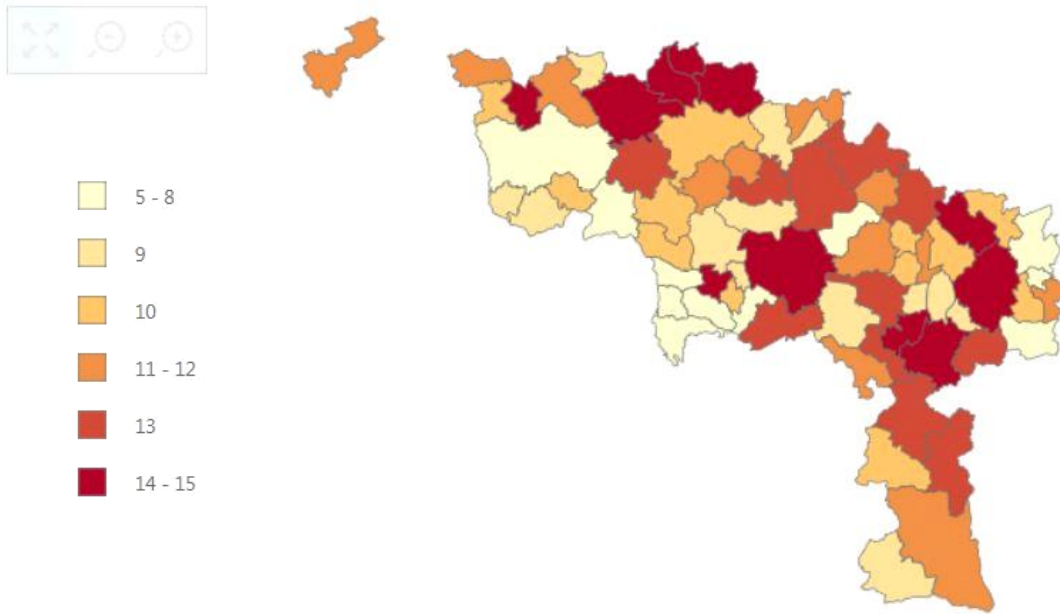
Le secteur tertiaire est composé d'activités de commerce pour 45,8 %, de professions libérales pour 42,6 % et de services divers pour 10,9 %.

Frasnes-lez-Anvaing est la commune dont le taux d'indépendants dans la population des 15 ans et plus est la plus importante (15,2 %). Colfontaine se caractérise par contre par le plus faible taux d'indépendants (5,4 %) au sein des communes provinciales.

Répartition de l'emploi indépendant entre les régions de Belgique				
2019 (%)	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Hainaut	9,22	7,83	9,10	8,82
Wallonie	31,29	24,45	28,35	27,71
Flandre	66,16	62,15	61,70	62,19

Répartition de l'emploi indépendant selon les secteurs au sein des régions				
2019 (%)	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Hainaut	9,04	20,43	70,53	100,00
Wallonie	9,77	20,32	69,92	100,00
Flandre	9,20	23,01	67,79	100,00
Belgique	8,65	23,03	68,33	100,00

VII. Emploi: Part des travailleurs indépendants dans la population 15 ans et plus (en %) (2019)



© Province de Hainaut 2017

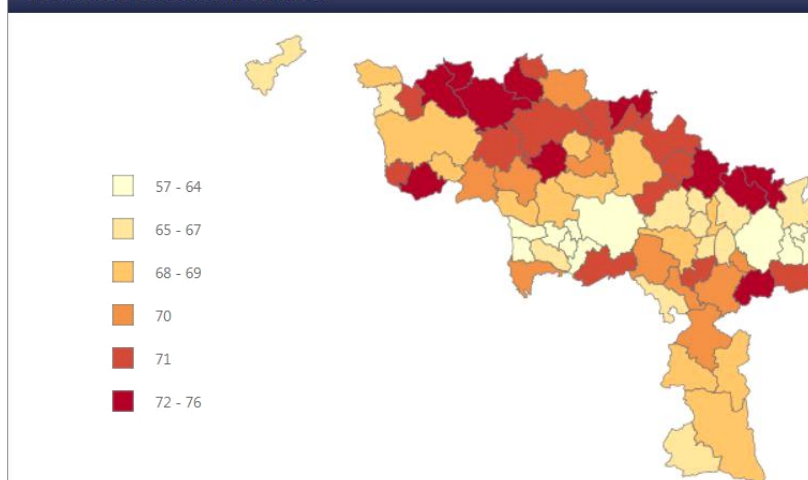
Taux d'activité

En 2018, le taux d'activité hainuyer est de 65,9 % ; il est inférieur à celui de la Wallonie (68,2 %) et la Belgique (70,9 %). La différence avec la Flandre est encore un peu plus importante puisque le taux d'activité y est de 73,6 %.

La cartographie du taux d'activité en Hainaut montre une concentration des taux les plus faibles le long de l'ancien sillon industriel. C'est à Farciennes qu'il est le plus faible (56,8 %). A l'inverse, trois communes, voisines entre elles, présentent des taux d'activité élevés et supérieurs à celui de la Flandre : Frasnes-lez-Anvaing (73,3 %), Ellezelles (73,8 %) et Mont-de-l'Enclus (75,6 %).

Alors que la Flandre et la Belgique présentent une évolution positive de leur taux d'activité pour la période 2008-2018 (respectivement +4,2 % et +3,0 %), le Hainaut enregistre une décroissance du taux d'activité de -0,4 %. Cette évolution très légèrement positive est observée pour la Wallonie (+0,7 %).

VII. Emploi: Taux d'activité (en %) (2018)



© Province de Hainaut 2017

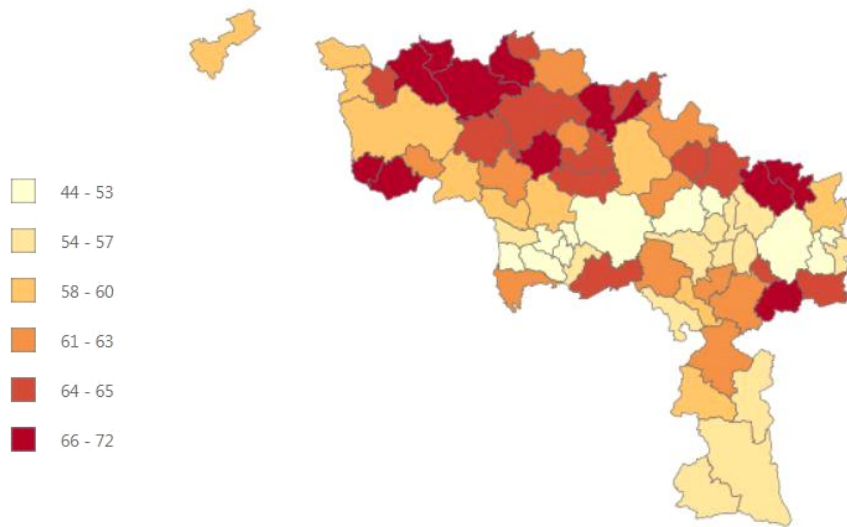
Taux d'emploi

Le taux d'emploi du Hainaut en 2018 est de 55,2 %. Ce taux reste inférieur à celui de la Wallonie (59,2 %), de la Flandre (68,9 %) et de la Belgique (64,2 %).

A l'instar du taux d'activité, on remarque un taux d'emploi plus faible pour les communes situées le long du sillon industriel. Farciennes se démarque par le taux d'emploi le plus faible (43,6 %) tandis que Mont-de-l'Enclus est la seule commune à avoir un taux d'emploi supérieur à la moyenne flamande, (71,6 %).

En 10 ans, le taux d'emploi du Hainaut a évolué positivement de +4,0 %. Cette croissance est supérieure à celles des autres régions (Wallonie : +3,9 % ; Flandre : +3,6 % ; Belgique : +4,0 %).

VII. Emploi: Taux d'emploi (en %) (2018)



© Province de Hainaut 2017

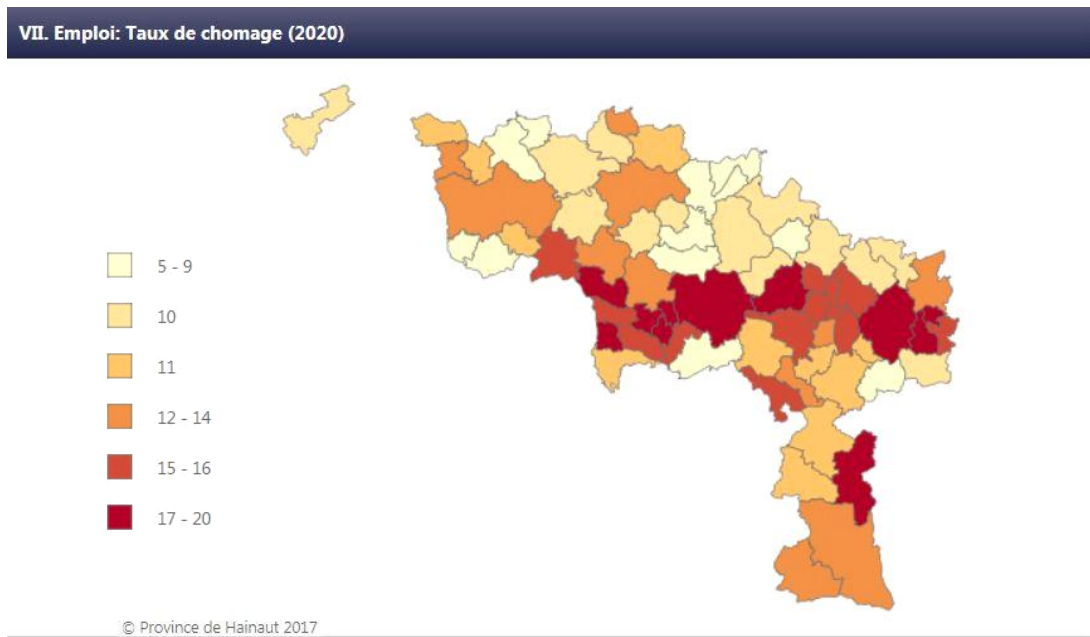
Taux (%)	2008		2018		Evol. 2008/2018	
	Activité	Emploi	Activité	Emploi	Activité	Emploi
Hainaut	66,2	54,0	65,9	56,2	-0,4	4,0
Wallonie	67,7	57,1	68,2	59,2	0,7	3,8
Flandre	70,6	68,5	73,6	68,9	4,2	0,6
Belgique	68,9	61,7	70,9	64,2	3,0	4,0

15-64 ans	2018	
	Activité	Emploi
Ath	70,5	63,7
Charleroi	63,6	52,0
Mons	63,9	53,5
Soignies	68,6	60,1
Thuin	68,3	59,6
Tournai-Mouscron	67,8	60,3
La Louvière	65,5	54,1
Hainaut	65,9	56,2

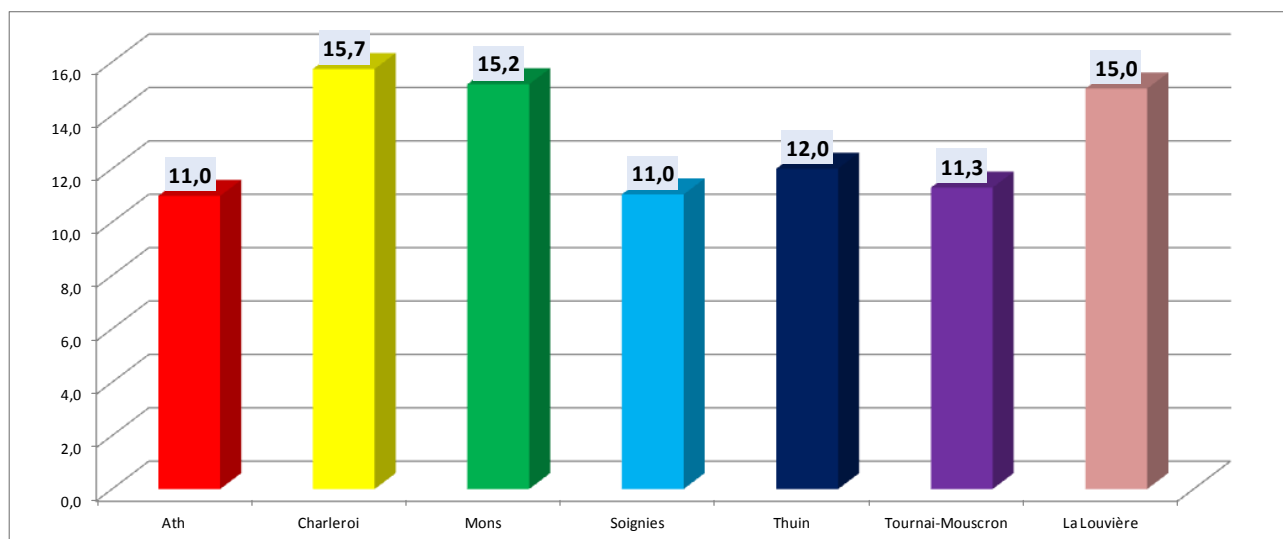
Taux de chômage

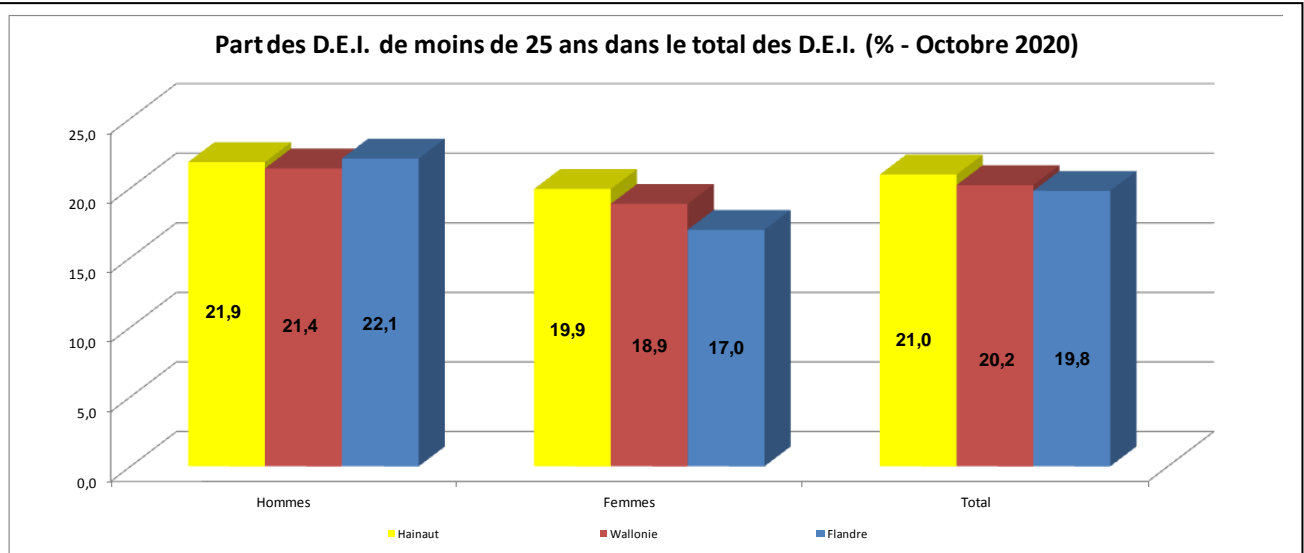
Malgré un taux de chômage en diminution depuis quelques années et après l'augmentation à 19 % en 2013, la baisse de l'année 2014 (18,3 %) se poursuit en 2015 (15,7 %), en 2016 (15,6 %), en 2017 (14,2 %) en 2018 (13,1 %) et en 2019 pour atteindre 12,6 % en Hainaut, malheureusement ce taux augmente en 2020 pour atteindre 13,8 %. Ce taux est encore supérieur à celui de la Wallonie et de la Belgique.

De grandes disparités existent au sein des arrondissements de la province en termes de taux de chômage. Les arrondissements de La Louvière, Mons et Charleroi connaissent des taux de chômage supérieurs à celui du Hainaut.



Taux de chômage des arrondissements du Hainaut (juin 2020 - %)

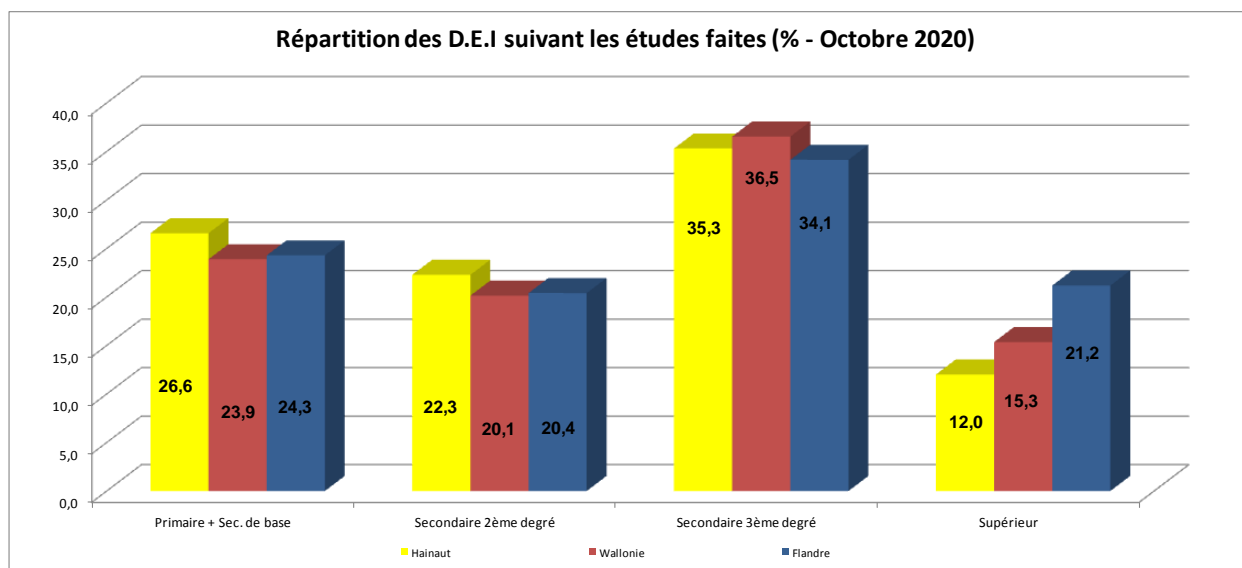




Demands d'emploi inoccupés (D.E.I.) selon le niveau d'études

Nous observons des tendances différentes pour les taux de D.E.I. selon les études faites. Le Hainaut affiche des taux supérieurs à ceux des autres régions pour les D.E.I. diplômés du primaire et secondaire de base ainsi que ceux du secondaire 2^{ème} degré.

Le taux hainuyer est plus favorable pour les D.E.I. ayant un diplôme du secondaire 3^{ème} degré mais néanmoins supérieur au taux flamand. En ce qui concerne les études supérieures, le taux flamand dépasse largement les taux wallon (+5,9 %) et hainuyer (+ 9,2 %).

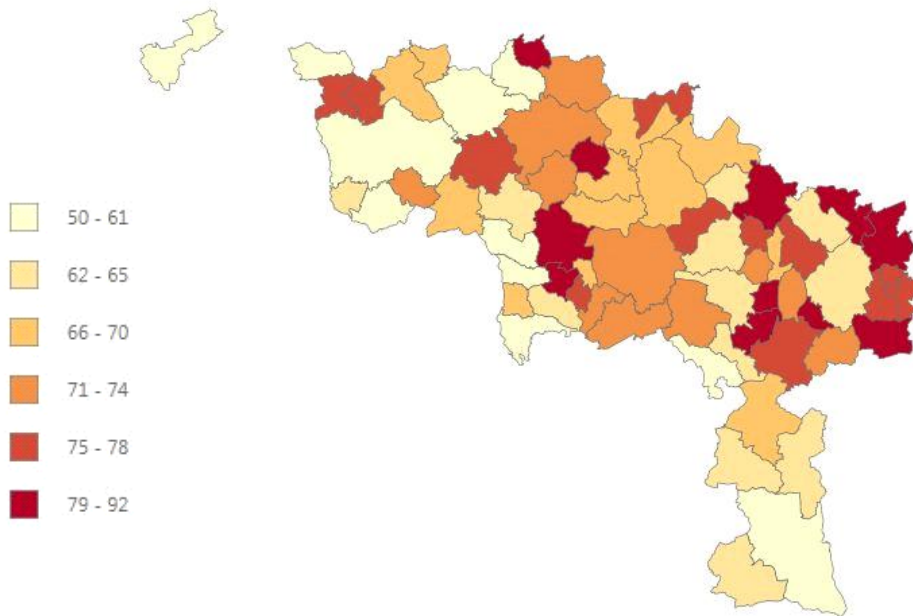


Mobilité

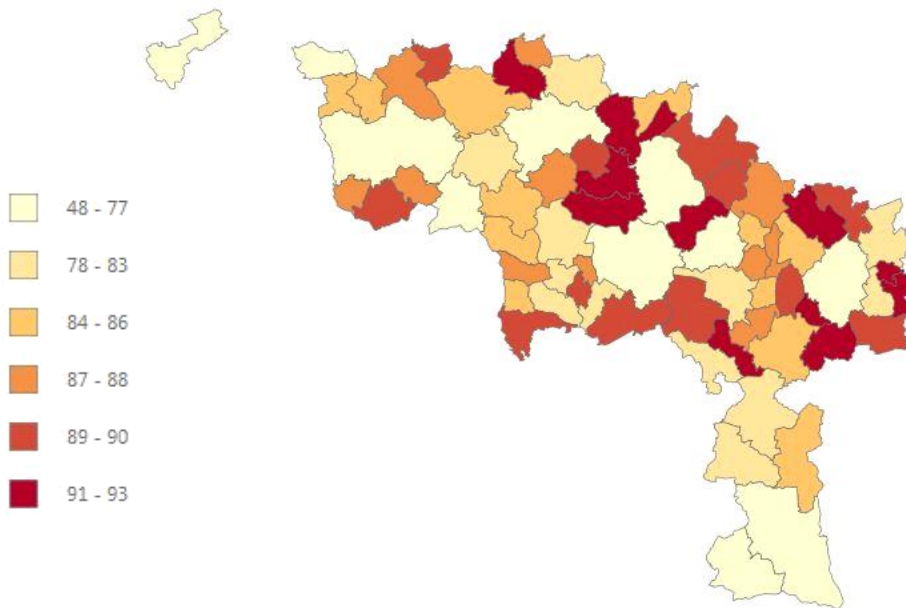
En 2018, 72,4 % des travailleurs hainuyers travaillaient dans leur province. 11,2 % quittaient le Hainaut pour travailler en Région bruxelloise. Le pourcentage de personnes travaillant à l'étranger était lui de 2 %.

18,3 % des travailleurs occupés sur le territoire de la province de Hainaut venaient d'en dehors de celle-ci. 8,1 % venaient des autres provinces wallonnes et 5,7 % de France.

VII. Emploi: Part des travailleurs occupés dans la commune et domiciliés dans une autre commune (en %) (2018)



VII. Emploi: Part des travailleurs sortant de leur commune de résidence (en %) (2018)



Hainaut Stat

Lieu de Travail	Lieu de résidence						
	Région flamande	Région bruxelloise	Hainaut	Autres provinces wallones	Pays limitrophes	Autres pays	Total
Anvers	661.583	6.797	2.718	4.886	5.795	5.845	687.623
Limbourg	272.758	977	716	3.556	2.333	3.532	283.871
Flandre orientale	478.630	3.849	4.907	2.400	4.401	2.898	497.084
Brabant flamand	311.196	35.224	9.395	16.430	877	2.438	375.559
Flandre occidentale	393.595	959	6.430	1.468	13.786	3.131	419.369
Région bruxelloise	221.205	252.315	47.126	78.541	2.460	3.453	605.099
Hainaut	10.919	3.856	299.105	29.605	21.039	1.673	366.199
Liège	6.683	1.672	3.073	309.274	1.344	1.127	323.173
Luxembourg	728	255	899	68.466	7.081	362	77.792
Namur	2.044	1.851	12.748	118.674	1.441	369	137.125
Brabant wallon	10.754	11.948	26.157	78.500	518	583	128.460
Allemagne	565	71	24	5.624	0	0	6.284
France	983	180	6.441	521	0	0	8.125
Luxembourg (Grand-Duché)	943	228	358	41.810	0	0	43.339
Pays-Bas	29.667	207	17	1.112	0	0	31.003
Autres pays	7.728	32.285	1.419	2.696	66	33	44.228
Inconnu	3.581	359	396	848	219	333	5.736
Total	2.413.561	353.033	421.929	764.411	61.360	25.778	4.040.071

Calculs réalisés pour l'obtention de l'indicateur

Taux d'activité : $\text{Emploi ONSS} + \text{travailleurs indépendants} + \text{chômeurs complets indemnisés} / \text{Population en âge de travailler (15 à 64 ans)}$

Taux d'emploi : $\text{Emploi ONSS} + \text{travailleurs indépendants} / \text{Population en âge de travailler (15 à 64 ans)}$

Taux de chômage : $\text{Chômeurs complets demandeurs d'emploi indemnisés par l'ONEM} / \text{Population assurée contre le chômage}$